

**Williams Pokam Kamdem
&
Clovis Rodrigue Foutsop**

**Petit dictionnaire d'histoire de la
Réunification du Cameroun**



© **Premières Lignes, 2020**
Dschang

www.edi-premierelignes.com

ISBN : 978-9956-27-504-5

“ The pen is mightier than the Sword, says the wise man. It has taken you pain and time to attain the present state of your country and you must not give up to keep the ball rolling now that it is on your feet. Unite yourselves, do team work and you shall surely win the race”.

Letter of J.H. Ngu to N. Edward (Vice-president Kumzse-Dschang), Kumba 23rd May 1952.

AVANT-PROPOS

Les récents évènements au Cameroun, depuis 2016 au moins, tendent à montrer la fragilité d'un processus politique qui avait contribué à faire de ce pays un modèle de construction nationale dans le monde. Le 1^{er} octobre 1961, les deux parties de ce territoire jadis partitionné entre la France et l'Angleterre de 1916 à 1961 sont réunifiées après des décennies de contacts et d'échanges entre habitants et leaders de ces deux entités territoriales. La Réunification est suivie le 20 mai 1972 de l'Unification, moment controversé de ce processus de retrouvailles.

Depuis ce dernier évènement, une littérature dense aussi bien scientifique que militante s'est constituée pour narrer, décrire, interpréter et analyser la Réunification du Cameroun (voir références et bibliographie). L'objectif de cet opuscule n'est donc pas d'apporter un éclairage nouveau sur la Réunification du Cameroun, mais de faire ressortir pour le grand public les éléments de repères dans la compréhension de celle-ci. Ainsi, il ne s'agit pas d'un compendium, mais d'un ensemble d'éléments d'explication de ce qu'est ce processus. Il faut dans cette perspective signaler le formidable travail effectué par l'équipe de Jon Woronoff, aboutissant à la 4^e édition en 2010, par Mark Dike DeLancey, Rebecca Neh Mbuh et Mark W. DeLancey du *Historical Dictionary of the Republic of Cameroon*.

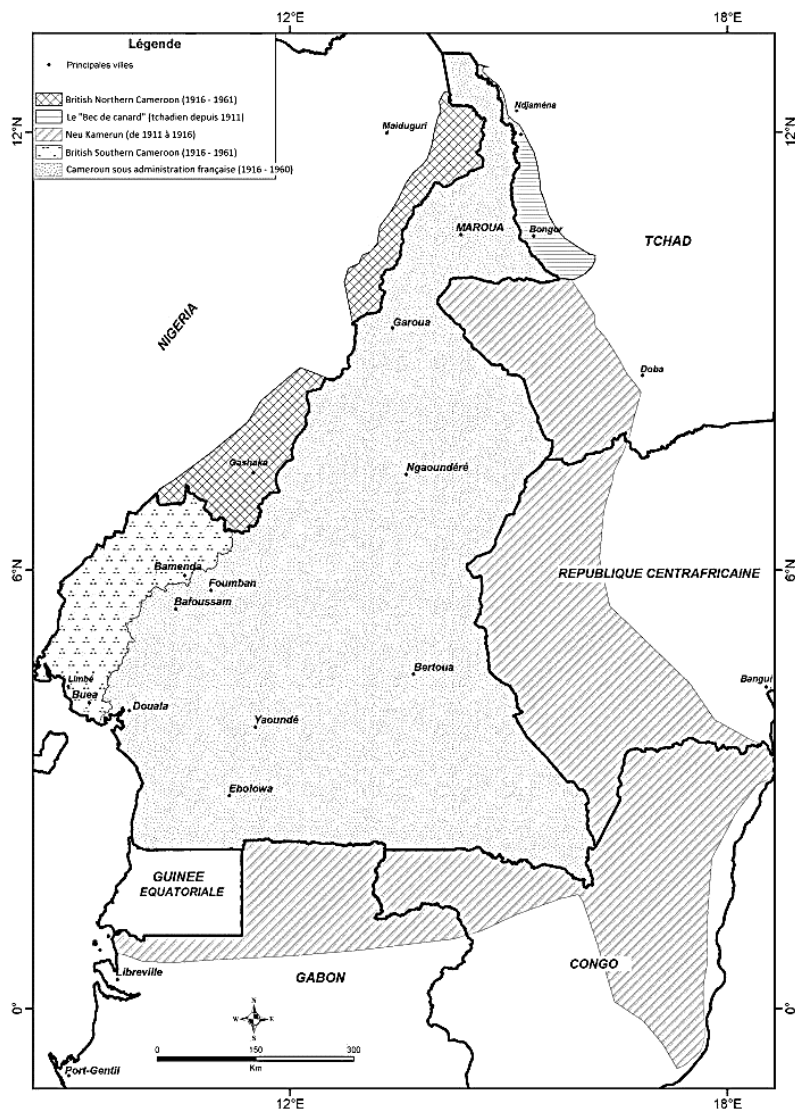
Comme dictionnaire, ce manuel se veut un recueil de mots, d'expressions, de concepts, de personnages, de lieux, de dénominations et d'évènements, qui donne des informations sur ceux-ci et contribue à les historiciser, sans afficher la prétention d'être un dictionnaire historique. Il

s'agit alors de fournir un outil de travail supplémentaire, quoique modeste, aux chercheurs, enseignants, apprenants et au grand public qui s'intéressent à la question de la Réunification du Cameroun.

Ce dictionnaire, constitué de 141 entrées, à la fois thématique et biographique, ne se veut pas nécessairement exhaustif. Pourrait-il y prétendre ? Ce document imposera un effort conséquent de traduction et d'actualisation. Ainsi, l'ouverture et la mise à disposition des archives (celles de la Conférence de Foumban, par exemple), tout comme la compilation et la synthèse plus approfondie de la littérature existante sur le sujet, seront utiles pour compléter cette première version qui couvre principalement la période qui va du partage de 1916 à la proclamation de la Réunification en 1961.

*Williams Pokam Kamdem & Clovis Rodrigue Foutsop,
Dschang, le 4 mars 2020*

LE CAMEROUN DE 1911 À 1961



INTRODUCTION

Alors qu'elle a été au cœur des politiques d'unité nationale, d'intégration nationale et aujourd'hui de vivre-ensemble au Cameroun, la question de la réunification tend à être traitée de manière superficielle. Des raccourcis, nombreux, servent des démonstrations aussi résonantes que fragiles. C'est déjà de cette manière qu'elle est appréhendée par les administrations coloniales à la fin des années 1940 lorsqu'elle rentre dans le discours politique.

Le mouvement de l'unification est perçu par les autorités coloniales comme une situation conjoncturelle après 1949, s'inspirant d'après elles des développements du mouvement des *Éwé* au Togo, et qui aurait trouvé son souffle que dans l'effervescence politique suscitée par la première mission de visite de l'Organisation des Nations Unies (ONU) cette année-là. Cette vue transparait dans les échanges entre Français et Britanniques lors d'une réunion tenue à Paris afin de discuter de cette question et des échanges qu'elle entraînerait lors de la session du Conseil de tutelle de 1952 :

Les autorités françaises sont intimement convaincues qu'au Cameroun français le mouvement d'unification n'a pas d'assise réelle. La délégation du Royaume-Uni souligne qu'au Cameroun sous tutelle britannique ce mouvement est dépourvu de caractère représentatif¹.

¹ Archives diplomatiques de La Courneuve (ADLC), Procès-verbal de la réunion de Paris (29-30 avril 1952).

C'est donc avec surprise et prudence que les administrations centrales et locales de la France et du Royaume-Uni au Cameroun ont observé les développements de ce mouvement, évitant d'en parler ouvertement pour ne pas donner l'impression qu'il s'agissait d'une chose digne d'intérêt et harmonisant leurs positions pour ne pas laisser le Conseil de tutelle s'intéresser de plus près d'une question associée à la doctrine et à la lutte anticolonialiste.

C'est d'ailleurs l'action combinée du Cameroons National Federation (CNF) par sa pétition du 4 novembre 1949 ainsi que du Kamerun United National Congress (KUNC) par sa pétition du 30 octobre 1951 d'une part, et de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) ainsi que de ses organisations annexes par leurs pétitions à l'Assemblée générale de l'ONU d'autre part qui a concouru à inscrire la question de l'unification du Cameroun dans les discussions onusiennes sur le droit à l'autodétermination au cours de la première moitié des années 1950.

Commentant la multiplication des rencontres pan-kamerunaises², le Haut-commissaire de la France au Cameroun, André Soucadaux, indique le 24 mars 1953 au ministre de la France d'Outre-mer :

Ces multiples contacts ne peuvent plus être considérés comme purement occasionnels. Il s'agit désormais semble-t-il, d'une intervention systématique et dirigée de haut en vue d'entraîner les agitateurs du Cameroun français dans une lutte commune pour l'unification des deux territoires³.

² Nous empruntons ce concept à Bongfen Chem-Langhëë et Martin Zachary Njeuma : "The Pan-Kamerun movement, 1949-1961", in N. Kofele-Kale (dir.), *An African Experiment in Nation Building: The bilingual Cameroon Republic since reunification*, Westview Press, Boulder, CO, 1980, pp.25-64.

³ ADLC, Correspondance du Haut-commissaire Soucadaux au ministre de la FOM, a/s activité britannique dans les zones frontalières, 24 mars 1953.

L'évolution politique du Southern Cameroons a par la suite exposé l'importance de cette question dans l'agenda de la décolonisation de l'Afrique dans la seconde moitié de cette décennie. Même si elle n'était au départ qu'une stratégie politique, visant à remettre en cause la tutelle britannique et française au Cameroun de manière plus profonde et systématique selon de nombreuses analyses, la réunification est devenue une aspiration et un élément indissociable de l'accession de ce pays à la souveraineté internationale.

Face à l'effondrement de la résistance dans la Sanagamaritime après l'assassinat d'Um Nyobe en 1958 et du renforcement du maquis bamiléké, le traitement de la question de l'unification par les administrations occidentales revêt un caractère ethnique, ignorant volontairement les complexités de ce mouvement. Il est artificiellement reconstruit autour du « péril bamiléké ». À la veille du plébiscite du 11 février 1961 au Southern Cameroons, l'idée démagogique est ainsi diffusée qu'elle favoriserait la constitution d'un royaume bamiléké incluant les unités administratives du Southern Cameroons, le Wouri, le Mungo et le Bamiléké.

Certes, l'idée de la réunification n'a pas eu la même résonance dans toutes les parties du pays, mais ce discours est clairement une somme d'ignorances d'un mouvement de plus en plus profond au cours des années 1950, fondé sur la nostalgie d'un passé commun sous l'administration germanique et sur l'utopie d'une nation camerounaise libre, fraternelle, où la frontière administrative/linguistique ne distinguerait pas de Camerounais « français » et « britannique » ; « francophone » et « anglophone ». Tous les Camerounais n'étaient pas préoccupés ou favorables à la réunification, mais c'est avec responsabilité qu'ils acceptèrent (sauf dans le cas du Cameroun septentrional) les résultats du plébiscite du 11 février 1961. Jusqu'en 1991-1995, le maintien du principe de l'adhésion « ni à la communauté française ni au Commonwealth » a servi d'ultime verrou à

cette catégorisation. Le choix de la neutralité a finalement cédé devant celui de l'ambiguïté.

Avant que ne se pose la question de la forme de l'État réunifié, le processus exploré ici a été une histoire d'hommes et de « contacts » ; de volonté, de doutes, d'opposition. Il s'agissait dans beaucoup de cas d'artisans et de mouvements peu connus. C'est ce qu'indique par exemple la correspondance de John Henri Ngu, commerçant installé à Kumba, adressée à l'un des cadres du Kumzse, N. Edward, en 1952 :

I am sure that our people over here will be more happier to see people of your calibre before them to speak on the future of our country, and I suggest you find an opportunity one of these days to pay us a visit. Should this be possible I should like you to inform us that date of your probable arrival. I also wish to suggest to you that when you draw up any programme for the occasion, you should not forget "Unification of the Kamerun" as one of the items⁴.

De nombreux Camerounais avaient défendu l'idée d'une réunification avant l'indépendance afin d'unifier les pratiques politiques et sociales des sous-ensembles partitionnés et administrés séparément pendant quatre décennies, avant l'accession à la souveraineté internationale. L'inversion de cette démarche est-elle sans conséquence sur la situation actuelle ? Pourquoi d'ailleurs a-t-elle été substituée à la précédente option ?

Évidemment, tous les Camerounais n'avaient pas la même vision de l'avenir, préoccupés selon les cas et à des degrés divers par la fin du colonialisme, par l'éclosion d'États respectifs voire d'entités régionales spécifiques ou par leur place dans les institutions indépendantes qui se

⁴ Archives départementales de la Menoua (ADM), Correspondance de J.H. Ngu à N. Edward (Vice-président Kumzse-Dschang), Kumba 23 mai 1952.

dessinaient. Les résultats des années de contact, des plébiscites et des choix politiques successifs les ont tous engagés cependant dans la négociation de l'en-commun.

Quand commence ce processus de réunification et quand s'achève-t-il? Même s'il est difficile de dater les premières revendications allant dans ce sens, on peut supposer qu'elles ont émergé au cours des années 1920, après que le partage franco-britannique soit entériné, suscitant la montée du mouvement germanophile. Comme revendication politique, elle devient à partir de la fin des années 1940 un élément du discours public qu'on ne peut plus ignorer. On peut aussi considérer qu'en tant qu'élément de la construction nationale camerounaise en cours, la réunification n'est pas un processus fini, une séquence chronologique arrêtée. Par commodité cependant, nous considérons la réunification comme la volonté et le processus de reconstituer une entité étatique commune rappelant le Kamerun d'avant 1916. Après 1961, le projet politique n'est plus la construction territoriale de l'État, mais l'édification d'un État-nation. Ce projet vise l'unification, c'est-à-dire le façonnement d'une identité camerounaise unique, plutôt que commune.

En plus de cette introduction qui indique le point de vue des auteurs sur l'importance historique de la question, ce travail comporte une chronologie qui apporte des repères, dans le temps bien évidemment, sur le processus de réunification. Le dictionnaire en lui-même inclut parfois des renvois à d'autres entrées, à titre complémentaire. La fin de l'ouvrage combine sources et références utilisées pour permettre au lecteur d'aller plus loin dans l'exploration et la compréhension de ce processus historique.

QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1884

- (14 juillet) : les Allemands prennent possession du Cameroun

1914

- (5 août) : début de la Première Guerre mondiale au Cameroun

1915

- (21 septembre) : établissement du condominium franco-britannique sur le Cameroun

1916

- (16 février) : capitulation de la forteresse de Mora ; défaite de l'Allemagne au Cameroun
- (23 février) : tracé Pichot-Strachey
- (4 mars) : fin du condominium ; partage du territoire entre la France et le Royaume-Uni

1919

- (28 juin) : signature du Pacte de la SDN. Mise en place du système de mandat. Le pacte entre en vigueur le 10 janvier 1920
- (10 juillet) : déclaration Milner-Simon

1922

- (22 juillet) : le Cameroun devient territoire sous mandat de la SDN, confié à la France et au Royaume-Uni

1931

- (9 janvier) : déclaration Thomson-Marchand

1946

- (13 décembre) : le Cameroun devient un territoire sous-tutelle de l'ONU, confié à la France et au Royaume-Uni

1948

- (10 avril) : création de l'UPC

1949

- (1^{er}-29 novembre) : première mission de visite de l'ONU

1952

- (26 septembre-25 novembre) : deuxième mission de visite de l'ONU
- (8 octobre) : création du KUNC
- (14-17 décembre) : congrès du KUNC à Kumba

1953

- (29 janvier-6 mai) : crise de l'Assemblée régionale du Nigéria oriental

1954

- (30 août) : le Southern Cameroons obtient le statut de quasi-région au sein du Nigéria
- (26 octobre) : première session de la Chambre d'Assemblée du Southern Cameroons

1955

- (16 février) : création du KNDP
- (18 octobre-9 décembre) : troisième mission de visite de l'ONU

1958

- (avril) : statut régional pour le Southern Cameroons
- (18 octobre-9 décembre) : quatrième mission de visite de l'ONU

1959

- (20 février-13 décembre) : discussions lors des 13^e et 14^e Assemblées générales de l'ONU sur l'avenir du Cameroun. Le principe et les modalités du plébiscite sont définis
- (10-11 août) : conférence de Mamfe

- (27-30 août) : conférence pan-camerounaise des étudiants à Yaoundé
- (7 novembre) : plébiscite au Northern Cameroons

1960

- (1^{er} janvier) : indépendance du Cameroun sous administration française.
- (1^{er} octobre) : Indépendance du Nigéria

1961

- (11-12 février) : plébiscite au Cameroun sous administration britannique
- (15-17 mai) : conférence tripartite de Buea
- (1^{er} juin) : le Cameroun septentrional rejoint le Nigéria/deuil national au Cameroun
- (14-19 juin) : conférence tripartite de Buea
- (26-28 juin) : conférence de Bamenda
- (17-21 juillet) : conférence de Foumban
- (2-7 août) : conférence tripartite de Yaoundé
- (1^{er} septembre) : promulgation de la constitution fédérale
- (1^{er} octobre) : Réunification/Indépendance du Southern Cameroons/Naissance de la République Fédérale du Cameroun

1963

- (2 décembre) : arrêt de la CIJ rejetant la requête du Cameroun au sujet du plébiscite de 1961 dans le Cameroun septentrional

1966

- (1^{er} septembre) : création de l'UNC

1972

- (20 mai) : référendum constitutionnel/fin de la fédération/unification.
- (2 juin) : promulgation de la constitution unitaire.

A

Abba (malam Habib). Homme politique, membre de la Chambre d'Assemblée du nord Nigéria, ministre du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet du Nord et Secrétaire général du Northern People's Congress (NPC). Il rejette l'idée d'Endeley et de Mbile d'obtenir la formation d'une seule région du Cameroun britannique au cours de la conférence de Londres de 1953, y préférant celle de l'association du Cameroun septentrional à la région nord du Nigéria. Il devient waziri de Dikwa en 1960.

Abba (malam Ibrahim). Homme politique. Fondateur et président du NKDP.

Accord franco-britannique. 4 mars 1916. Échange de lettres entre l'Ambassadeur de France à Londres Paul Cambon et le Secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères Edward Grey, les 3 et 4 mars, sur la répartition provisoire des territoires du Cameroun. Il s'appuie sur le tracé Picot-Strachey et marque le partage du Kamerun allemand.

Adamaoua. (*Voir unification de l'Adamaoua*).

Adeoye (Samsun George). 1921-1956. Syndicaliste, journaliste et homme politique camerounais. Né d'un père de l'ethnie Yoruba au Nigéria, il fait ses études à Mamfe, Ibadan, Lagos et à l'École supérieure d'Enitonna à Port-Harcourt. Après ce parcours scolaire, il fait son

entrée dans le monde du travail en 1942 dans les services des postes et télécommunications au Nigéria. Il s'intéresse à l'activité syndicale et prend les fonctions de trésorier du syndicat L.T.C.-African-Workers Union en 1945. Il s'intéresse également à la politique en devenant Sous-secrétaire dans le cabinet fédéral du National Council of Nigeria and Cameroon (NCNC) en 1948. Il anime comme journaliste l'organe de presse de cette formation politique. Au Cameroun sous tutelle britannique, il est, entre 1947 et 1949, Secrétaire général de la CYL. Il est aussi fondateur et Secrétaire du Mamfe Development Campaign Committee. Il fait partie des 13 leaders camerounais qui siègent au Conseil des ministres nigériens et à l'Assemblée de l'Est-Nigéria, car élit par ses compatriotes de la Division de Mamfe en 1951 et en 1953. Il participe à la création du KNC en 1953. Défenseur de l'idée d'une fédération entre les Cameroun sous tutelle britannique et française, il est auteur d'une brochure intitulée *Kamerun Unification : being a discussion of a 7 point-solution of the Unification Problem* (London, Carey and Claridge Chelsea, 1956). Il ressort de la lecture de cette brochure qu'il rêvait d'un Cameroun sans anglophones et francophones, mais de Camerounais ayant une identité spécifique en Afrique.

Affaire du Cameroun septentrional (Cameroun c. Royaume-Uni. Examen, devant la CIJ, de la requête déposée par la République du Cameroun (*plus tard République fédérale du Cameroun*) le 30 mai 1961 pour faire dire et juger par la CIJ que « dans l'application de l'accord de tutelle pour le territoire du Cameroun sous administration britannique approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 décembre 1946, le Royaume-Uni n'a pas, en ce qui concerne le Cameroun septentrional, respecté certaines obligations qui découlent directement ou indirectement dudit accord. » Le

Cameroun est représenté par l'ambassadeur Vincent de Paul Ahanda et le magistrat Paul Engo assistés du professeur de droit Prosper Weil et du magistrat Robert Parant. Le Royaume-Uni est représenté par le juriconsulte du ministère des Affaires étrangères Francis Vallat et le juriconsulte-adjoint Philip J. Allott, assistés par le Procureur général John Hobson, l'avocat M.E. Bathurst et le professeur de droit D.H.N. Johnson. Le 2 décembre 1963, la CIJ rend son arrêt :

LA COUR,
par dix voix contre cinq,
dit qu'elle ne peut statuer au fond sur la demande de la République fédérale du Cameroun (*Arrêt du 2 décembre 1963, CIJ*).

Le Cameroun septentrional étant devenu indépendant en rejoignant le Nigéria et l'objectif de la tutelle étant ainsi atteint, les reproches qu'on aurait pu faire au Royaume-Uni au sujet de l'administration de ce territoire sont donc considérés comme réglés selon la Cour. Cette irrecevabilité de fait de la requête du Cameroun met fin à ses prétentions sur le Cameroun septentrional, mais cette affaire entache pendant de nombreuses années après ses rapports avec la CIJ et le Royaume-Uni.

Ahidjo (Ahmadou). 1924-1989. Radiotélégraphiste et homme politique camerounais. Il fait ses études à Garoua et Yaoundé avant de suivre une formation d'opérateur radio à Douala. Il devient représentant à l'Assemblée représentative du Cameroun (ARCAM) en 1947, membre de l'Assemblée territoriale du Cameroun (ATCAM) en 1952, Conseiller à l'Assemblée l'Union Française de 1953 à 1958 et vice-premier ministre chargé de l'intérieur dans le gouvernement d'André-Marie Mbida. Il fonde l'Union Camerounaise (UC) en 1958. Il devient Premier ministre au Cameroun sous tutelle française au cours de la même

année en remplaçant Mbida. C'est en cette qualité qu'il défend l'idée de l'unification du Cameroun.

Au sujet de l'unification du Cameroun, M. Ahidjo déclare que les Camerounais de la zone française sont unanimes à souhaiter l'unification. [...] Les Camerounais de la zone française n'entendent pas faire peser sur leurs frères de la zone britannique le poids de leur démographie et ne sont pas animés d'une volonté intégrationniste qui ferait fi des vœux des habitants de la zone britannique [...] il est prêt à prendre contact avec les responsables du Cameroun britannique et pense que l'endroit qui convient le mieux pour les conversations est le sol camerounais (*compte rendu de la 13^e Assemblée générale de l'ONU, 25 février 1959*).

Il conduit la partie du Cameroun sous administration de la France à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960. Il devient le premier Président de la République, du 5 mai 1960 au 4 novembre 1982. Il conduit avec J.N. Foncha les discussions constitutionnelles pour la réunification avec le Southern Cameroons, en 1960 et 1961. Il échoue à faire invalider par les Nations Unies et la CIJ, le rattachement du Northern Cameroons au Nigéria après le plébiscite de 1961. En 1966, il rassemble les forces politiques au Cameroun au sein de l'Union Nationale Camerounaise (UNC), parti unique. En 1972, il obtient le passage de la fédération à l'État unitaire. Il quitte ses fonctions de chef de l'exécutif en 1982.

All Cameroons Conference. 13-15 mai 1949. Présidée par N.N. Mbile. J.-B. Sataipon, syndicaliste et originaire du Cameroun sous administration française, prend part à cette rencontre. Au cours de celle-ci, Mbile prend position pour le transfert de la tutelle du Cameroun sous administration britannique à la France, au regard du degré d'évolution économique et sociale de la zone sous administration française. Il fait une comparaison entre les deux Cameroun. Par exemple, il souligne qu'en zone

britannique, l'administration a le monopole des cultures riches (bananes, café, cacao, etc.) tandis qu'en zone française, ces cultures sont libres ; que les droits d'exportation des produits y sont réservés aux Européens alors qu'en zone française, les Africains jouissent du même droit ; et qu'en zone britannique, le monopole du commerce appartient aux maisons britanniques RW. King ou John Holt, à la différence du territoire voisin où la liberté de commerce est à l'origine de la concurrence entre les maisons de commerce de toutes les nationalités. Il souligne que l'idée d'unification deux territoires sous l'unique tutelle de la France est dépassée, car le nationalisme nigérian a déjà influencé la pensée politique des leaders du Cameroun sous administration britannique et que cette idée est prônée en zone française uniquement par l'UPC et le Kumzse. Les participants concluent que le courant d'idée en faveur d'une « politique d'unionisme » gagne incontestablement du terrain. À la fin de la rencontre, une motion votée à l'unanimité est envoyée à l'ONU. Elle concerne le développement économique, la santé, l'hygiène, les forêts, l'administration, l'enseignement, le droit syndical, le travail, le chômage, le commerce et l'industrie, l'unification du Cameroun anglais et français, les douanes et la délégation de l'ONU.

Andersen Kjell (Rapport). 1961. Document rédigé entre décembre 1960 et janvier 1961 sur les aspects économiques d'une possible réunification du Cameroun sous administration britannique à la République du Cameroun. Commandé par le gouvernement de la République du Cameroun pour déterminer et éclairer le choix entre trois possibilités : conserver l'usage de la livre (nigériane) dans l'État fédéré du Cameroun occidental et du franc CFA dans l'État fédéré du Cameroun oriental ; envisager l'utilisation simultanée des deux monnaies dans l'ensemble de la fédération ; introduire le franc CFA au

Cameroun occidental en supprimant la livre. Andersen estime que, pour favoriser l'aide ultérieure de la France à la fédération du Cameroun et en envisageant que le Nigéria retirerait sans doute sa monnaie en circulation au Southern Cameroons si le plébiscite consacrait le rattachement de cette zone à la République du Cameroun, la solution serait d'étendre la zone Franc au Cameroun occidental. Le franc CFA entre officiellement en vigueur dans le Cameroun occidental le 1^{er} juillet 1962.

Angwafo III (Fon Solomon Anyeghamotü Ndefru). 1925-. Agronome, chef traditionnel et homme politique camerounais. Il fait ses études secondaires et supérieures au Nigéria, à Arochukwu et Ibadan respectivement. Devenu chef des Mankon en 1959, il prend part à la conférence de Mamfe de la même année. Il y prend position pour la réunification du Cameroun. Il devient membre de la House of Chiefs du Cameroun sous administration britannique en 1960 et député à l'Assemblée fédérée du Cameroun occidental en 1961. Il est depuis lors réélu au parlement camerounais. Il publie en 2009 l'ouvrage *Royalty and Politics. The Story of My Life*, Langaa RPCIG.

Association of Cameroons Students of Britain & Ireland. Association d'étudiants. Créée en 1951 à Manchester. Leurs échanges portent sur la question de l'unification du Cameroun, le statut régional du Cameroun méridional sous administration britannique et les autres aspects économiques et sociaux touchant la vie de ce territoire. L'Association noue des liens avec les autres mouvements d'étudiants en France, au Nigéria et en Amérique. Elle est présidée par B. Gwan Nulla. Les autres membres sont G.G. Dibue, J.A. Kisob, G.E.A. Mbiwan, G.L. Monekosso, V.E. Mukete, M. Sabum, T.

Sona et Tamajong Ndumu notamment. La plupart d'entre eux font ensuite partie de la Kamerun Society.

B

BDC (Bloc démocratique camerounais). Parti politique. Fondé en 1951 à l'initiative de Louis-Paul Aujoulat. Recrute principalement dans le milieu administratif. Il compte dans ses rangs des personnalités qui jouent plus tard des rôles politiques importants, dont André-Marie Mbida et Ahmadou Ahidjo. Opposé à l'UPC, il tente d'en recycler des thèmes de campagne comme l'unification des deux Cameroun. La question est évoquée lors du congrès des 7-8 novembre 1953. Le rapport final indique que « Le morcellement du Cameroun en deux zones a apparu comme un handicap à son plein épanouissement (sic). Le vœu a été émis de voir étudier enfin les mesures de rapprochement de ces deux morceaux du même territoire qui n'ont jamais nourri l'idée de "deux tout", mais ont conservé, bien au contraire, le sentiment d'un membre mutilé et infirme qui attend son rétablissement ». Cette prise de position suscite de nombreuses réactions de l'administration française qui s'inquiète de ce que l'utilisation d'un thème si proche de l'idéologie de l'UPC, même à des fins électorales, ne concourt qu'à le rendre populaire. L'échec d'Aujoulat aux élections du 2 janvier 1956 entraîne la disparition progressive du BDC.

Bilinguisme. Disposition constitutionnelle. Prévus à l'article I de la Constitution de 1961 qui fait du français et de l'anglais les langues officielles de la République fédérale du Cameroun. Ce bilinguisme d'État consacre l'existence de deux langues l'une à côté de l'autre. Les tenants du bilinguisme individuel, comme Bernard

Fonlon, ne réussissent pas à faire admettre l'enseignement simultané du français et de l'anglais, à partir de l'école primaire, dans les deux États fédérés du Cameroun. Malgré la création et l'accroissement d'établissements bilingues dans le cycle secondaire dès la première moitié des années 1960, des arguments logistiques, pédagogiques, linguistiques et politiques sont évoqués pour justifier l'usage principalement institutionnel des deux langues, au détriment de la généralisation de leur pratique commune. La conception populaire veut ainsi que le Cameroun soit bilingue, mais pas les Camerounais. Ce bilinguisme officiel favorise le maintien de pratiques éducatives et juridiques distinctes et l'éclosion de quelques formes d'hybridation dans ces domaines.

Buea Mountain Hotel. Établissement hôtelier. Il accueille différentes rencontres entre les autorités du Royaume-Uni, de la République du Cameroun et du Southern Cameroons. Ces autorités s'y rencontrent par exemple le 30 septembre 1961 pour le transfert de souveraineté du Southern Cameroons. À l'initiative d'Ahidjo et en la présence de plus de 300 invités, cette rencontre est marquée par la lecture du message de la Reine par l'Ambassadeur de la Grande-Bretagne C.E. King, de celui du Secrétaire d'État aux colonies par l'adjoint au Commissaire, Milner, et le discours d'Ahmadou Ahidjo à la nation camerounaise. Une soirée de gala y est organisée dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1961 entre les différentes autorités citées plus haut pour marquer la réunification et la naissance de la République Fédérale du Cameroun. Cet établissement a été rénové lors de la célébration des cinquantièmes de l'indépendance et de la réunification (2010-2014).

C

Cameroun méridional sous administration britannique.
(*Voir Southern Cameroons*).

Cameroun occidental ou West Cameroon. République fédérée. Composante de la République Fédérale du Cameroun entre 1961 et 1972. Anciennement Cameroun méridional sous administration britannique (1916-1961). Ses gouvernements successifs sont dirigés par John Ngu Foncha (1961-1965), Augustine Ngom Jua (1965-1968), Solomon Tandeng Muna (1968-1972). Elle est dotée d'une Assemblée fédérée bicamérale (ALCAMOC).

Cameroun oriental. République fédérée. Composante de la République Fédérale du Cameroun de 1961 à 1972. Précédemment Cameroun sous administration française - 1916-1960) et République du Cameroun (1960-1961). Ses gouvernements successifs sont dirigés par Charles Assalé (1961-1965), Vincent de Paul Ahanda (1965) et Simon Pierre Tchoungui (1965-1972). Elle est dotée d'une Assemblée fédérée (ALCAMOR).

Cameroun septentrional sous administration britannique.
(*Voir Northern Cameroons*).

Cameroun sous administration britannique (British Cameroon). Territoire issu du partage du Kamerun en 1916, constitué de trois bandes géographiques. Sa superficie est d'environ 88 269 km². Sous le mandat de la SDN et sous la tutelle de l'ONU, son administration est confiée au Royaume-Uni. Intégré au Nigéria, il est dans la pratique divisé en deux territoires eux-mêmes intégrés à des régions administratives nigérianes : le Northern Cameroons et le Southern Cameroons. Ceux-ci ont ainsi des évolutions politiques distinctes, au motif de leurs

différences culturelle, géographique, historique et linguistique.

Cameroun sous administration française. Territoire issu du partage du Kamerun en 1916. Sa superficie est d'environ 432 000 km². Sous le mandat de la SDN et sous la tutelle de l'ONU, son administration est confiée à la France. Il est administré distinctement de l'Afrique Équatoriale Française (AEF). Sa capitale est successivement Yaoundé (1921), Douala (1940) et Yaoundé (1946). L'administration est placée sous la charge d'un Commissaire de la République ou Haut-commissaire à partir de 1940. Le territoire est organisé en délégations (Yaoundé, Douala et Garoua) et en circonscriptions (régions dès 1935), subdivisions, postes et secteurs. Après l'adoption de la Constitution de l'Union française le 27 octobre 1946, le Cameroun français est représenté au sein des assemblées et conseils fédéraux (Assemblée nationale, Conseil de la République, Assemblée de l'Union française et Conseil économique de la République française). Au niveau local, l'Assemblée représentative du Cameroun (ARCAM) de 1946, l'Assemblée territoriale (ATCAM) de 1952 et l'Assemblée législative (ALCAM) de 1957 sont les premières institutions politiques. Elle consacre le statut d'autonomie du Cameroun. Elle marque surtout la fin du double collège. Le premier gouvernement autonome est conduit par André Marie Mbida du 12 mai 1957 au 16 février 1958. Il est remplacé le 18 février par Ahmadou Ahidjo. Le Cameroun sous administration française accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 et devient la République du Cameroun.

CCC (Cameroons Commoners Congress). Parti politique. Présidé par Chief S. Nyenti, il milite pour l'indépendance du Southern Cameroons en dehors de la fédération du Nigéria et de la République du Cameroun. Il présente

comme argument de «veiller à ce que le Cameroun britannique ne soit pas source de querelles entre un Nigéria indépendant et le Cameroun français indépendant, c'est-à-dire, que le Cameroun britannique ne devait pas se joindre au Nigéria pour s'opposer au Cameroun français, ni se joindre au Cameroun français pour s'opposer au Nigéria». Il est opposé à la formulation des questions du plébiscite de 1961.

CDC (Cameroon Development Corporation). Entreprise agro-industrielle implantée au Cameroun méridional sous administration britannique en 1947. Elle est constituée, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, par l'aliénation et le regroupement de 49 anciennes plantations allemandes, étalées sur une surface de 101 171 hectares. Servant principalement à la culture de la banane, de l'huile de palme, de l'hévéa et du cacao, elle devient l'élément central de l'économie régionale et influence fortement la vie sociale et syndicale du territoire. Elle compte 22 698 employés en 1951, dont environ 2 800 venus du Cameroun sous administration française et 4 799 venus du Nigéria.

CFU (Cameroon Federal Union). Mouvement politique. Créé en 1946 du rapprochement entre le CYL et des associations régionales du Southern Cameroon telles que Bakweri Improvement Union, Bakweri Land Committee, Cameroons Development Corporation Worker's Union. Il est conduit par E.M.L. Endeley. En réponse à la domination des Igbo dans le NCNC et à leur influence grandissante dans le territoire, ce mouvement milite pour une autonomie régionale du Southern Cameroon. Il aboutit à la création du CNF.

Chick Sir Louis (Rapport). 1953. Étude économique. Intitulée "Report of the Fiscal Commissioner on the